

Communiqué de presse

Nanterre, le 18 octobre 2022

SIGNATURE DU CONTRAT DE DÉVELOPPEMENT DÉPARTEMENT / VILLE DE VANVES

Georges Siffredi, Président du Département des Hauts-de-Seine et Bernard Gauducheau, Maire de Vanves, Conseiller Régional d'Ile-de-France, ont signé le 4^e contrat de Développement entre le Département et la Ville de Vanves. Ce contrat (2022-2024) matérialise un soutien financier à la commune de 5 384 860 €.

Dans le cadre de sa politique de soutien aux communes, le Département apporte un appui financier régi par un partenariat contractuel couvrant une période triennale. Le contrat de Développement Département / Ville regroupe ainsi les subventions versées aux communes. Ce dispositif affirme le rôle de partenaire du Département auprès des communes tout en leur permettant d'engager des projets structurants avec une aide financière pérenne.

Le montant du soutien financier départemental pour la ville de Vanves s'élève à 5 384 860 € et est réparti comme suit :

- **4 000 000 €** en investissement

SECTION D'INVESTISSEMENT	MONTANT
Réhabilitation-extension du groupe scolaire du Parc	4 000 000 €
Sous-total investissement	4 000 000 €

- **1 384 860 €** en fonctionnement (en valeur de base)

SECTION DE FONCTIONNEMENT	MONTANT
Etablissements municipaux d'accueil du jeune enfant	935 091 €
Activités culturelles	186 000 €
Activités sportives	202 650 €
Coordination gérontologique	61 119 €
Sous-total fonctionnement	1 384 860 €

Il s'agit du quatrième contrat de développement entre le Département et la ville de Vanves. Le montant de ce contrat en investissement marque une augmentation de 145 % par rapport à celui signé en 2019-2021 qui s'élevait alors à 1 630 000 € (pour un total de 3 208 823 € investissement et fonctionnement confondus).

Depuis 2013, le Département met en œuvre des contrats de développement avec les 36 communes de son territoire afin de faire émerger et de soutenir des projets locaux. Au total, 110 contrats ont été approuvés avec les communes ce qui représente un montant de 659 millions d'€ (427 millions d'€ en investissement et 232 millions d'€ en fonctionnement). En comparaison avec la période 2010-2012, les financements départementaux ont augmenté de 400 % en investissement. Le montant des contrats en fonctionnement sera revalorisé chaque année en fonction de l'inflation.

Contacts presse

Département des Hauts-de-Seine :

Célia DAHAN

01 47 29 32 32 / cdahan@hauts-de-seine.fr

Ville de Vanves

Anne-Sophie CAMPAGNE

01 41 33 93 68 / as.campagne@ville-vanves.fr



www.hauts-de-seine.fr

